



BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services — MRC Dunham

13 au 19 octobre 2021



Sécurité routière

Dans la nuit du 13 octobre, lors d'une opération en sécurité routière, sur la route 104 près de la rue Hillcrest à Cowansville, un véhicule a été capté à une vitesse de 143 km/h dans la zone de 90 km/h. Ce grand excès de vitesse a valu au conducteur, un résident de Cowansville, un constat d'infraction de 813\$ et 10 points d'inaptitude.

Au Lac-Brome, un propriétaire a reçu un constat d'infraction car son véhicule n'était pas muni d'un système d'échappement conforme aux normes. Cette infraction engendre une amende de 315\$.

Le 14 octobre, il y a eu une opération effectuée conjointement entre les contrôleurs routiers de la Société de l'assurance automobile du Québec et les policiers du poste de la MRC Brome Missisquoi à Farnham concernant l'interdiction de circuler pour les camions sur la rue Principale. Lors de cette opération, quatre constats d'infraction et deux avertissements ont été délivrés à des conducteurs pour le non-respect de la signalisation interdisant la circulation des véhicules lourds. L'infraction constitue une amende de 290\$. De plus, un conducteur s'est vu remettre un constat d'infraction de 490\$ et 5 points d'inaptitude pour avoir tenu en main son téléphone cellulaire alors qu'il conduisait.



BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services — MRC Dunham

13 au 19 octobre 2021



Sur la photo, le responsable du poste de la Sûreté du Québec de la MRC Brome-Missisquoi, le Lt Éric Santin, Lt Érik Fontaine, coordonnateur aux opérations locales Service du Contrôle Routier Montérégie Ouest SAAQ, et M. Patrick Melchior, maire de la ville de Farnham.

Enquêtes criminelles

Au cours de la nuit du 13 et du 14 octobre, il y a eu des vols de catalyseurs sur des camionnettes dans les secteurs de Farnham et de Brigham.

Prévention

INVITATION À LA PRUDENCE LE SOIR DE L'HALLOWEEN

Dans quelques jours, les enfants déambuleront de nouveau dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons de l'Halloween. Pour que cette soirée se déroule en toute sécurité, la Sûreté du Québec rappelle quelques consignes de sécurité.





BULLETIN D'INFORMATION POLICIÈRE



Centre de services — MRC Dunham

13 au 19 octobre 2021

D'abord, il est important de s'assurer d'être suffisamment visible car de nombreux piétons, automobilistes et cyclistes circuleront à une heure où la visibilité est réduite.

CONSEILS AUX ENFANTS

- Porte des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes.
- Utilise du maquillage plutôt que de porter un masque d'Halloween.
- Utilise une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible des automobilistes.
- Sonne aux portes accompagnées d'un membre de ta maisonnée, attends à l'extérieur et reste à deux mètres des occupants des maisons.
- Parcoure un côté de la rue à la fois et évite de traverser inutilement.
- Traverse les rues aux intersections et respecte la signalisation routière.
- Ne t'approche pas des véhicules et n'y monte pas sans la permission de tes parents.
- Après une période de 24 heures, vérifie tes friandises avec tes parents pour t'assurer de les manger sans danger.

Par ailleurs, les policiers demandent la collaboration des automobilistes, qui doivent être particulièrement vigilants et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues.

Pour plus de renseignements sur la sécurité le soir de l'Halloween, la Sûreté du Québec invite les citoyens à visiter le <http://saaq.gouv.qc.ca/halloween> de la Société de l'assurance automobile du Québec.

